

Décade du 11 au 20 Sept
2018

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Cette décade est marquée par une baisse notable des activités pluvio orageuses sur tout le pays.

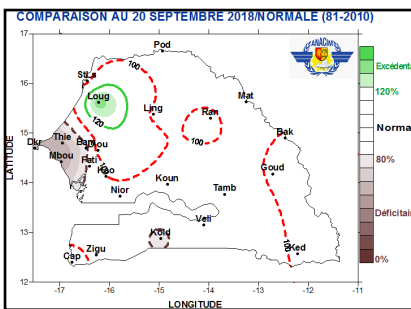
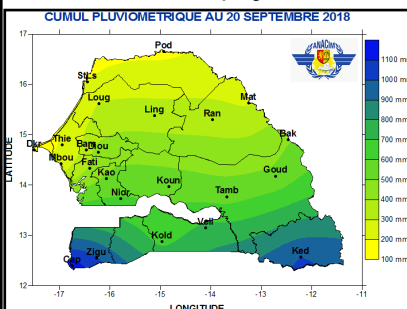
Dans les régions Nord (Saint Louis, Matam et Louga), les pluies ont été certes au rendez vous mais les cumuls décadaires sont plus faibles que la décade précédente. Le département de Linguère a été mieux arrosé avec des cumuls de la période tournant autour de 80 mm dans plusieurs postes.

Le Centre Ouest (Dakar, Thiès et Diourbel) n'a pas été bien arrosé, hormis les postes de Thiès et Mérina Dakhar qui ont enregistré des cumuls décadaires de 50mm.

Dans le Centre Sud, les régions de Kaffrine et Kaolack ont été plus pluvieuses que celle de Fatick. Les 3 à 4 jours de pluie notés au cours de la décade ont permis une bonne alimentation en eau des plantes en phase de fructification/maturation.

Malgré une légère baisse de régime, les pluies se sont bien poursuivies à l'Est et au Sud du pays. Mais l'extrême Sud Ouest (Cap Skirring) a été très faiblement arrosé.

Les cumuls saisonniers varient de 184.3 mm à Podor à 1197.6 mm à Fongolimbi. La situation est déficitaire à l'extrême Ouest et à Kolda, excédentaire aux environs de Louga et normale dans le reste du pays.



Perspectives de la troisième décade de Septembre 2018

Le début de cette décade est marquée par une accalmie sur une bonne partie du pays.

Deux courtes phases humides seront notées (du 25 au 26 et du 29 au 30 Septembre 2018), durant lesquelles on notera des risques de pluies dans le Sud pouvant intéresser le Centre.

Sommaire

Météo: Baisse des activités pluvio orageuses

Hydrologie: Décrue sur les cours d'eau sauf la Gambie

Agriculture: Récolte en vert de niébé au Nord et Maïs au Centre et au Sud

Situation pastorale : Bon état d'embonpoint du bétail

Suivi de la végétation: Retards de croissance de la végétation dans les départements de Thiès, Bambey, Kébémer, Matam, Kaffrine, Kounghoul, Koumpentoum et Gossas

Stations	Cumul décadaire	Cumul au 20 Sept		
		2018	2017	Normale
Saint Louis	16.8	197.3	213.7	204.8
Podor	47.7	184.3	113.4	196.2
Matam	5.7	286.7	336.0	246.2
Ranérrou	80.4	360.9	231.0	383.3
Louga	5.1	305.0	312.7	251.2
Linguère	79.6	347.1	497.8	363.1
Diourbel	9.1	454.8	532.9	419.7
Bambey	26.4	340.1	504.2	429.2
Thiès	50.1	225.2	311.1	387.8
Mbour	1.9	225.1	549.8	444.3
Dakar Yoff	3.2	177.7	305.5	329.8
Fatick	5.3	403.7	468.0	488.8
Kaolack	19.1	512.0	600.4	521.7
Kaffrine	16.3	558.0	493.8	537.6
Koungheul	44.8	587.5	588.3	612.1
Nioro du Rip	34.6	600.8	601.7	644.1
Tamba	37.2	563.7	764.2	607.3
Goudiry	26.1	512.1	488.8	459.2
Bakel	36.6	498.4	399.2	487.1
Kédougou	108.0	986.3	1120.6	993.3
Kolda	101.0	663.7	1167.2	886.4
Sédhiou	94.5	781.3	953.7	899.0
Vélingara	120.0	745.7	810.0	758.2
Ziguinchor	68.1	1011.8	1403.2	1059.0
Cap Skirring	0.3	1149.1	1061.3	1020.6

Besoins en eau des cultures sur la base du logiciel ARV (programme ARC)

L'analyse des données de pluie estimées par satellite (ARC) montre une baisse des activités pluvieuses au cours de cette décade. Les pluies enregistrées ont permis de maintenir le niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures dans le centre Sud et le Sud du pays qui sont globalement bonnes. Au Centre Nord et le Nord-Est du pays, les conditions sont faibles à médiocres. Sur le centre ouest, les conditions d'installation n'ont pas été observées à cette date.

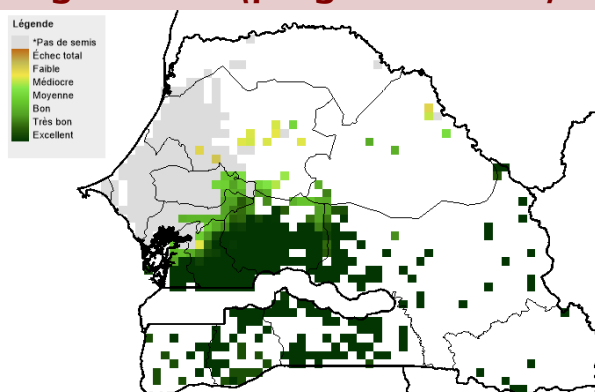


Figure : les conditions de satisfaction des besoins en eau au 20 Septembre (WRSI).

Ces données sont issues du logiciel ARV du programme d'assurance agricole Pan-Africain ARC

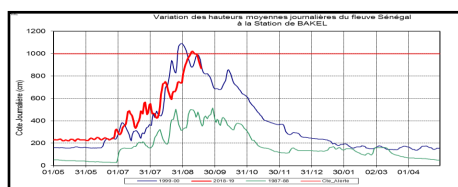
Situation hydrologique

C'est la décrue qui prévaut sur la plupart des cours d'eau du pays à l'exception du fleuve Gambie. Les niveaux des cours d'eau sont en dessous des cotes d'alerte sauf à la station de Matam sur le fleuve Sénégal. Par contre, sur le fleuve Casamance à la station de Kolda le niveau reste bas du fait de l'existence d'une retenue en amont.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

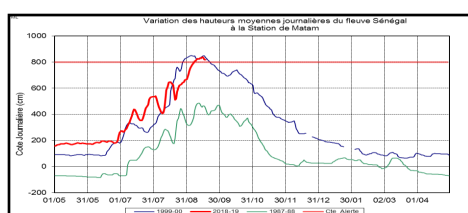
STATION DE BAKEL

C'est la décrue, le niveau a été en baisse pendant toute la décade. Le maximum moyen journalier a été de 997 cm le 12 septembre 2018. Il a été de 532 cm le 11 septembre 2017.



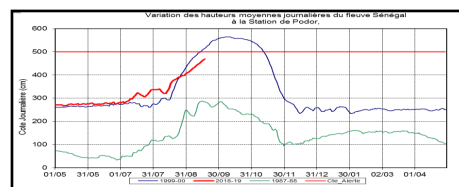
STATION DE MATAM

La crue se poursuit. La cote d'alerte de 8 m est atteinte depuis le 7 septembre. Au 19 septembre 2018 à 08 heures la cote était à 803 cm. En 2017 cette cote d'alerte n'a pas été atteinte. Le maximum moyen journalier a été de 535 cm le 11 septembre 2017.



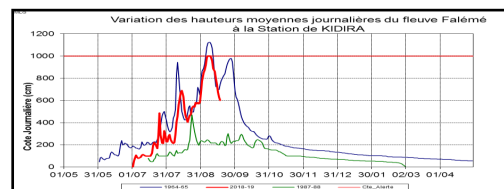
STATION DE PODOR

La crue se poursuit. A la fin de la décade la cote est à 475 cm. La cote d'alerte se trouvant à 500 cm pourra être atteinte dans les jours à venir au grand bénéfice des cultures de décrue. Le maximum moyen journalier a été 358 cm le 13 septembre 2017.



STATION DE KIDIRA SUR LA FALÈME

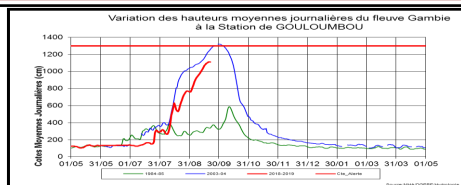
La Falémé est en décrue. Le niveau du fleuve a été en baisse continue pendant toute la décade. Pendant toute cette présente décade il est situé en dessous de la cote d'alerte. Le maximum moyen journalier a été de 884 cm le 11 septembre 2018. Il était de 410 cm le 11 septembre 2017.



BASSIN DU FLEUVE GAMBIE : STATION DE GOULOUMBOU

La crue se poursuit. Depuis la date du 19 septembre 2018 le niveau du fleuve était à la cote de 1110 cm à 18 heures. La cote d'alerte est de 13 m. A la date du 11 septembre 2017, la hauteur moyenne journalière était de 743 cm.

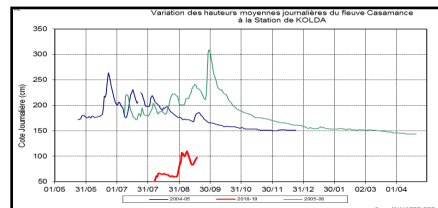
Situation hydrologique (suite)



BASSIN DE LA CASAMANCE A LA STATION DE KOLDA

Le niveau du fleuve Casamance à Kolda reste bas. La présence d'une retenue en amont l'explique en partie.

Le maximum moyen journalier est de 98 cm le 17 septembre 2018. Le maximum moyen journalier a été de 97 cm le 11 septembre 2017.



Situation agricole

I Programme d'adaptation

Les objectifs de mise en place de semences sont de : 25 tonnes de pastèque ; 300 tonnes de sésame ; 400 tonnes de sorgho ; 1 500 tonnes de niébé et 10 000 ha de manioc.

Actuellement les mises en place sont de :

43 % pour le niébé avec un pic dans la région de Louga (65%) ;

40% pour le sorgho avec un maximum de 65 % noté dans la région de Thiès ;

16,23 % pour le sésame avec des taux plus élevés dans les régions de Thiès 48 %, de Kaffrine 50% et de Tambacounda 80 % ;

26,14 % pour la pastèque avec un pic enregistré dans la région de Tambacounda et ;

25,35 % pour le manioc avec un maximum de 92 % dans la région de Louga. .

II. Situation des cultures

Dans la zone Nord, (**Régions de Matam, Saint-Louis et Louga**), l'arachide est en gynophorisation/formation de gousses, le mil en montaison à épiaison / floraison, le niébé est aux stades floraison à formation de gousses/maturation, quant au maïs et au sorgho, ils sont à montaison début épiaison.

Dans la zone Centre Nord, (**Régions de Thiès, et Diourbel**), on note un bon comportement des cultures ayant échappé au déficit hydrique du fait de la longue pause pluviométrique qui a été observée suite au retour des pluies. Il faut noter que le stress a coïncidé à la phase de gynophorisation/formation des gousses des premiers semis

d'arachide et comme conséquence, on a observé des mortalités au niveau des premières fleurs par endroit et un flétrissement. Les stades phénologiques suivants sont observés : le mil est en floraison à formation de graines, l'arachide présente les stades de plantule en formation de gousses en passant par gynophorisation, la pastèque est en floraison à maturation, le manioc est en pleine reprise végétative et le niébé en début ramification à formation de gousses.

Dans la zone Centre Sud (**Régions Fatick, Kaolack et Kaffrine**), les cultures se comportent bien. Les stades phénologiques suivants sont observés : le mil est en maturité, l'arachide en maturité/remplissage de gousses, le maïs et le niébé en formation de graines/maturité, le niébé est en maturité, le riz est en début épiaison à initiation paniculaire et le sésame aux stades plantule à montaison.

Dans la zone Est (**Régions de Tambacounda et Kédougou**), les opérations de sarclage, binage sont terminées pour les différentes spéculations. Les besoins en eau des cultures sont couverts. L'arachide est en formation de gousse, le maïs en maturation, le mil en formation de graine, le riz de plateau est en montaison/initiation paniculaire et celui de bas fond en tallage/montaison, quant au coton, il est en floraison/formation de capsules.

Dans zone Sud, (**Régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor**), on note un bon comportement des cultures. Le mil est en maturation, le maïs est récolté en vert, le sorgho est en montaison/floraison, l'arachide est en floraison/gynophorisation/formation de gousses, le riz de bas fond est en montaison/initiation paniculaire et celui de plateau en montaison, le coton est aux stades de 10 feuilles à floraison, le niébé est en formation de gousses/maturation.

Situation phytosanitaire

I. Les chenilles légionnaires d'Automne

Des attaques de Chenilles Légionnaires d'Automne (*Spodoptera frugiperda*) sont observées sur le maïs à différents stades dans les départements de Nioro, Kaffrine et Kounghoul. Des dégâts plus ou moins importants sont observés dans les localités de Touba Porokhane, Porokhane Peul, Porokhane Wolof, Maqua Nianguène (Nioro) ; Aïnoumady (Kaffrine) ; Touba Kandiané, Yessy, Toubamboyel, Medina Dégouye, Santhie Mor Ba, Coly Oumar Daga, Missira Wadène, Médina Sambène, Fass Sambène, Tague Ngueyéne, Touba Keur Niang, Fass Thiarène, Ida Mouride, Lour Escalé (Kounghoul). Ainsi des interventions ont été effectuées pour stopper leurs ampleurs en utilisant de la bouillie Titan sur 845 ha en raison d'un (1) litre par hectare.

II. Les insectes floricoles

Les infestations d'insectes floricoles (cantharide, *Rhyndytia infusca*, *Psalydolytta*) continuent sur les cultures de mil. Ces attaques ont été observées dans le Kounghoul (Missira Wadène, Ida Mouride et Lour Escalé) ; dans le Kaffrine (Gniby, katakel, Sagna, Darou Minam), dans le Nioro (Porokhane, Ngayene Sabakh) et dans le Linguère dans la commune de Sagatta Djoloff. Des interventions des unités de Protection des Végétaux (UPV) sont dé-

-ployées dans les zones infestées en utilisant 1085 L de Pyral 240UL au total en raison d'un litre/ha.

III. Les pucerons

Les pucerons (*Aphis craccivora*) sont notés dans les départements de Louga (Niomré, Coky, Nguidilé, Mbédiène) ; de Kébémér (Darou Andal, Darou Fall, Tawa, Keur Makhari, Darou Parba, Darou Kébé, Teugue Ndogui, Kébémér, Thiarène, Madina Kane) sur l'arachide et le niébé en floraison-formation des gousses. Les opérations de traitements sont effectuées et 620 Litres de Pyral 240 UL ont été utilisés sur 870 ha.

RECOMMANDATIONS

- Poursuite et intensification des prospections,
- Poursuite de la lutte ;
- Sensibilisation des CLVs (Comité de lutte villageois) ;
- Respecter les bonnes pratiques phytosanitaires, notamment le désherbage pour éviter aux cultures d'abriter un complexe de déprédateurs ;
- Procéder à une rotation systématique des cultures ou faire la jachère pour éviter la contamination des champs cultivés.

Situation pastorale

I. Etat des pâturages

Le pâturage est maintenant partout présent grâce aux dernières pluies qui ont arrosé l'ensemble du pays avec des intensités assez importantes. C'est un pâturage bien développé et de bonne qualité qu'on retrouve dans plusieurs localités. A Malem Hoddar, les animaux arrivent à satisfaire leurs besoins mais les pâturages sont bien moins fournis que les années passées, à cause d'une forte colonisation des pâturages par le *Cassia tora* suite à la longue pause pluviométrique et la fonte des espèces appréciées. La prochaine saison sèche risque d'être rude. A Dagana la forte concentration des animaux au niveau du Walo pour profiter des résidus de récolte s'est déplacée maintenant dans le Diery et autour des points d'eau temporaires. Pour dire que le cheptel occupe toute l'espace pastorale disponible avec un potentiel de fourrage riche et assez homogène dans l'ensemble.

II. Etat d'embonpoint des animaux

Les animaux se portent bien et leur état d'embonpoint s'améliore de jour en jour grâce à la disponibilité de l'herbe et à l'abreuvement au niveau des mares.

III. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail, quant à lui, ne pose aucun problème et se fait correctement au niveau des mares et marigots qui sont bien remplis.

IV. Mouvement du bétail

C'est le grand retour des transhumants vers leurs lieux d'origine. Nous avons observé de grands mouvements de retour des bovins et surtout des petits ruminants cette semaine. A Malem Hoddar, le retour des transhumants venus de l'Ouest s'est intensifié.

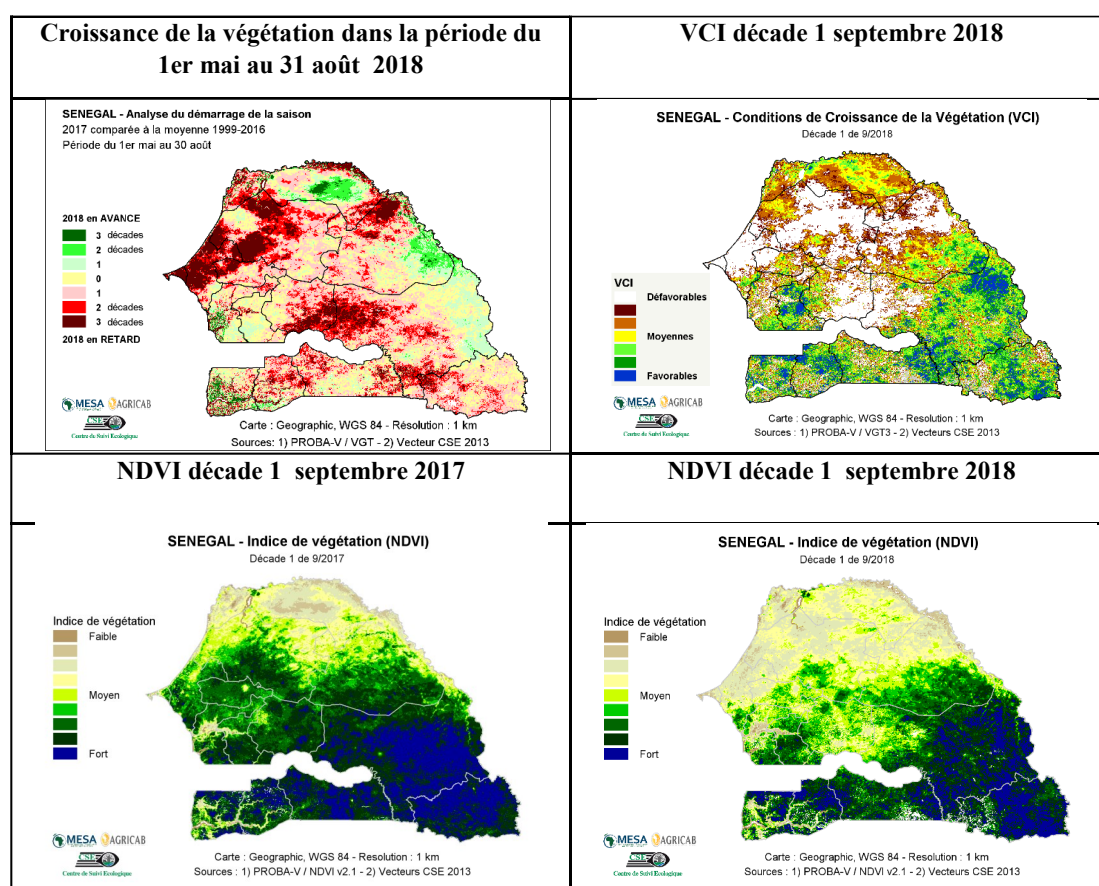
Suivi de la végétation

Dans le cadre du suivi de la croissance de la végétation de l'hivernage 2018, une mission de terrain pour l'appréciation de l'état des pâturages et des cultures a été organisée en mi-campagne par le Programme majeure Veille Environnementale du CSE.

La mission s'est déroulée du 08 au 13 septembre 2018.

Cette mission a permis de constater que les images satellitaires (cartes du VCI et de l'analyse du démarrage de la saison 2018 comparée à la moyenne 1999-2017 durant la période allant du 1er mai au 31 août 2018 et les profils du NDVI) reflètent en grande partie la situation de la végétation sur le terrain. En effet, il a été noté :

- *des retards de deux à trois décades de la croissance de la végétation dans les départements de Thiès, Bambey, Kébémér, Matam, Kaffrine, Kounghoul, Koumpentoum et Gossas (voir photos 1 et 2) ;
- *une situation normale à défavorable dans les départements de Louga, Linguère, Malem Hodar, Dagana et Ranérou (voir photos 3 et 4)
- *une situation favorable (en avance d'une décade) à Podor, Kanel et Bakel.



Dans certaines zones, des cas de ressemis (Arachide et mil) et des semis de cultures de substitution (niébé, pastèque, sorgho) ont été notés. Pour une bonne maturation des ressemis, les populations de ces zones espèrent la poursuite des pluies jusqu'au moins à la deuxième décade du mois d'octobre.

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

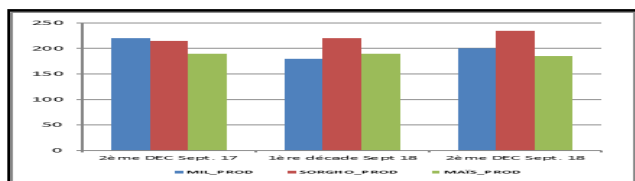
La deuxième décade du mois de septembre 2018 a été marquée par une forte demande des céréales locales sèches, notamment du mil souba, du fait de la célébration de la fête de « Tamkharite » caractérisée par une consommation exceptionnelle du couscous à l'échelle nationale, principalement en milieu urbain. Pour illustration, les offres de cette céréale ont enregistré un bond décadaire de **25%** et de **55%** par rapport à la même décade 2017.

Toutefois, d'importants stocks de céréales importées (riz, maïs) sont disponibles.

II. Marchés ruraux de collecte

Les prix au producteur des céréales locales sèches s'établissent comme suit : **200 F CFA/kg** (mil), **235 F CFA/kg** (sorgho), **185 F CFA/kg** (maïs). La comparaison décadaire indique des marges bénéficiaires de **+10%** (mil), **+6%** (sorgho) pour les producteurs, tandis que le prix du maïs a diminué de **3%**. Par contre, par rapport à leurs niveaux de l'année dernière, à la même décade, les variations s'affichent comme suit : **-10%** (mil), **+9%** (sorgho) et **-3%** (maïs).

Les prix au producteur des légumineuses se situent à : **610 F CFA/kg** (niébé), **180 F CFA/kg** (arachide coque), **420 F CFA/kg** (arachide décortiquée). Les prix pratiqués au cours de la 2^{ème} décade de septembre 2018 sont inférieurs à ceux de la 1^{ère} décade du même mois. En effet, ils ont diminué de **4%** (niébé), **39%** (arachide coque), mais seulement de **1%** (arachide décortiquée). Comparés à leurs niveaux de la même décade 2017, les variations se présentent comme

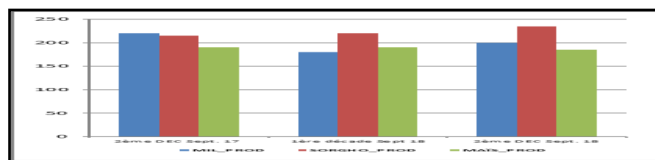


II. Marchés de consommation

Les prix de détail des céréales locales sèches s'affichent comme suit : **235 F CFA/kg** (mil souba), **295 F CFA** (sorgho), **220 F CFA/kg** (maïs). Les prix à la consommation, au cours des deux dernières décades, ont varié de : **+11%** (mil souba), **-19%** (sorgho) et stabilité pour le maïs. Ce qui atteste la forte demande du mil dans les marchés urbains. La comparaison annuelle indique les variations ci-après : mil **(-11%)**, sorgho **(+7%)**, maïs **(-5%)**.

Le prix du riz local décortiqué, à **275 F CFA/kg**, reste légèrement supérieur par rapport aux périodes de comparaison. Les prix des céréales importées restent stables.

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses s'élèvent à : **655 F CFA** (niébé), **255 F CFA/kg** (arachide coque), **510 F CFA** (arachide décortiquée). Les prix des cultures de rente ont accusé des baisses décadaires suivantes : niébé **(-22%)**, arachide coque **(-10%)**. Comparés à leurs niveaux de la même décade 2017, le prix du niébé a progressé de **33%**, tandis que ceux de l'arachide se sont dépréciés de **-45%** (coque) et de **-22%** (décortiquée).



III. Perspectives

Le bon déroulement de l'hivernage, notamment dans les zones de grandes productions, présage une situation apaisée du marché au cours de la 3^{ème} décade du mois de septembre 2018. La mise en marché des produits en vert (niébé, arachide, maïs) et des pastèques vont changer favorablement le profil du fonctionnement des marchés, notamment ceux ruraux de collecte. Même si les prix resteront élevés, la tendance de baisse saisonnière va s'amorcer, du fait de la baisse de la demande.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie. Le groupe, composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, CONACILSS...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, URAC, Direction Santé Publique, à la presse...

Vous trouverez ce bulletin dans le site : www.anacim.sn